

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 FEVRIER 2025 LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conformément à l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021

L'an deux mil-vingt-cinq, le 25 février à 18h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil, sous la présidence de Mr Antoine CHIQUET, Maire.

Présents : M. CHIQUET Antoine, Mme LAFOREST Maryline, M. LOURDELET François, Mme BERTHIER Lise, M. ROUSSEAU Bernard, Mme VAUTRAIN Béatrice, Mme ANDRY Marie-Christine, M. TELLIER Michel, M. BRUNEL Régis, Mme DIART Sylvie, Mme GOBANCÉ Gaëtane, M. LAGARDE Valentin.

Absents ayant donné pouvoirs :

Mme ROUSSEAU Sylvie, pouvoir à M. ROUSSEAU Bernard
Mme CUGNART Odile, pouvoir à Mme LAFOREST Maryline

Absents excusés :

M. VELTZ Patrice,
M. BERNARD Benoît,
M. DUMAS David,
M. Florian LORENTZ,

Désignation du secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme GOBANCÉ Gaëtane a été nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

M. le Maire, ouvre la séance du conseil municipal à 18h35 et constate que le quorum est atteint avec 12 conseillers municipaux présents sur 18 en exercice.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Nombre de votants
18	12	14 (dont 2 pouvoirs)

D2025.01 : Tarifs court séjour 2025

Adopté à l'unanimité

D2025.02 : Règlement intérieur de la médiathèque et charte des dons

Adopté à l'unanimité

D2025.03 : Création de poste dans le cadre d'un avancement de grade (suppression du poste ad hoc)

Adopté à l'unanimité

D2025.04 : Renouvellement Convention – Fourrière animale

Adopté à l'unanimité

D2025.05 : Contrat de balayage

Adopté à l'unanimité

A DIZY le 28/02/2025
Antoine CHIQUET

